



Au travers de cet album un droit à reconnaître...



DROIT À L'ÉGALITÉ

Tout enfant naît égal en droit, quelle que soit son origine ethnique, culturelle ou sociale. Il doit être protégé contre toutes formes de discrimination et doit avoir les mêmes chances.

Principe 1 de la Déclaration des droits de l'enfant
Art. 1 de la Convention internationale des droits de l'enfant

Réf. PI-20023
ISBN : 978-2-31317-050-4
© MEA -DGEE 2020
www.education.pf